

Association ADARA  
446 avenue Colonel Rigaud  
07700 Bourg St Andéol.  
association.adara@gmail.com



**En 2022**  
**devenez adhérent et/ou donateur d'ADARA !**

Madame, Monsieur,

L'Association pour le Développement de l'Accordéon en Rhône-Alpes organisera une journée-événement le 16 Avril 2022, dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront.

Nous espérons votre soutien et vous invitons à nous retourner le bulletin ci-joint.

Toute l'équipe vous remercie par avance de votre participation.

Agnès Binet,  
Présidente d'ADARA

**Objet de l'Association ADARA :**

*L'association a pour but de développer l'accordéon, sous ses formes chromatique et diatonique, et les instruments qui lui sont directement apparentés - bandonéon, concertina et accordina - en région Rhône-Alpes. Ses actions visent à promouvoir et à diffuser l'instrument à travers les manifestations les plus diverses : concerts, stages, master classes, festivals, enregistrements sonores, publications, conférences ou encore expositions.*

## Bulletin ADARA 2022

### Adhésion / Don



A envoyer par courrier postal à l'adresse suivante :  
**ADARA, chez A.Barcet 446 avenue Colonel Rigaud, 07700 Bourg-Saint-Andéol**

Mme  M. ....  
Courriel.....  
Demeurant.....  
Code postal.....Ville.....  
Téléphone.....

souhaite partager l'aventure d'ADARA et participer à la diffusion de l'accordéon pour la saison 2022  
par une **adhésion ET/OU un don**, les deux étant indépendants :

### J'ADHÈRE

La cotisation individuelle et annuelle est fixée au minimum à **10€**. Elle donne accès à :  
- tarifs réduits de toutes les manifestations de l'association en 2022  
- droit de vote à l'Assemblée Générale

**MONTANT VERSÉ :** .....€

chèque (libellé à l'ordre d'ADARA)  espèces

### JE FAIS UN DON

**(un reçu fiscal vous sera remis)**

Organisme d'intérêt général, l'association ADARA a obtenu l'habilitation de délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôts pour les donateurs (66% déductibles des impôts pour les particuliers). Aussi, pour ceux qui le souhaitent, nous vous sollicitons pour faire un don, indépendamment de votre adhésion.

Ce don est **individuel et nominatif**. Il ne donne accès à aucun autre avantage en plus du reçu fiscal.

*Exemple en 3 étapes :*

*Etape 1 : Je fais un don de 30€ à ADARA.*

*Etape 2 : ADARA m'envoie un reçu fiscal de 30€, qui donnera lieu à un avoir fiscal de 20€*

*Etape 3 : Je déclare ce don dans ma déclaration annuelle de revenus => **Le coût final est de 10€.***

**MONTANT VERSÉ :** .....€

chèque (libellé à l'ordre d'ADARA)  espèces

**Date et Signature :**